LE CRIME
DE LA RUE de MOUVAUX
A ROUBAIX
AU PARQUET

Vanoverlop est arrivé assez tard dans la matinée à la maison d'arrêt; il a été aussitôt conduit dans le cabinet de M. Delalé, juge d'instruction chargé de l'affaire et qui avait décerné le mandat d'arrêt. La loi oblige à procéder dans les vingt-quatre heures à l'interrogatoire de tout détenu, afin de vérifier son identité. Pour satisfaire aux exigences de la loi, M. le magistrat instructeur a procédé à un interrogatoire sommaire de l'inculpé, qui a persisté dans les dénégations déjà faites devant M. le commissaire de police. Cet interrogatoire a été très court, M. Delalé étant occupé toute la matinée par une autre affaire, et ayant dû s'absenter toute l'après-midi pour opérer à Tourcoing une descente de justice.

Au Parquet, on se montre très heureux de l'arrestation de l'assassin de Desmet, et les plus grands éloges sont faits de M. Lecomte, le commissaire de police du deuxième arrondissement, à l'habileté duquel est due la découverte du meurtrier. Nous ne pouvons que nous y associer.

On n'a aucun doute sur la culpabilité de Vanoverlop; il aurait, en effet, déclaré à son frère et à plusieurs de ses camarades qu'il était bien l'auteur de l'agression, et ceux-ci ont fait une déposition formelle.

L'inculpé est Belge; il est âgé de 21 ou 22 ans; son père est naturalisé depuis deux ans, ou plutôt, pour être plus exact, son père a, il y a deux ans, revendiqué la qualité de Français, mais pour lui seul, son fils n'a pas profité de ce changement de nationalité.

Il est heureux que Vanoverloop n'ait pas pris la fuite et qu'on ait pu l'arrêter à Roubaix; autrement il n'eût pas été possible d'obtenir son extradition. Il aurait fallu alors dénoncer officiellement le crime au parquet belge, qui aurait poursuivi le coupable devant les tribunaux belges.

Au parquet, on nous dit également que Vanoverlop était connu pour ses opinions collectivistes.

Ajoutons que très probablement, — à moins que l'enquête ne dévoile quelque fait nouveau dont on ne se doute point, — Vanoverlop sera renvoyé devant la cour d'assises sous l'inculpation de coups et blessures ayant occasionné la mort, sans intention de la donner; la peine est celle des travaux forcés à temps (de cinq à vingt ans).

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing: au bureau du Journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Wattinne, 39, rue Saint-Jacques.* 27620

Prisonnier du collectivisme. — La dernière proclamation adressée par M. Albert Masurel aux électeurs de la 8e circonscription a eu le don d'exaspérer l'*Avenir*.

Comment — s'écrie le journal radical-socialiste — vous avez l'audace de dire que vous avez remporté une première victoire, mais vous n'avez obtenu que 9,431 suffrages et les *candidats républicains* 11,819!

Permettez, la commission de recensement a attribué 9404 voix à M. Albert Masurel et 6934 à M. Dron, différence en faveur de M. Masurel, 2470. Il reste bien les 3915 suffrages exprimés en faveur du citoyen Devraigne. Mais de quel droit vous les attribuez-vous? Le candidat collectiviste vous a-t-il autorisé à vous approprier ses voix?

Oseriez-vous le déclarer ouvertement?

La vérité, — ainsi que l'établissait si judicieusement le journal le *Temps*, — c'est que M. Dron est le PRISONNIER DU COLLECTIVISME, qu'il est condamné à le SERVIR ET A S'EFFACER DEVANT LUI.

Le rédacteur en chef de l'*Egalité* le lui rappelait au début de cette campagne électorale: « M. Dron ne peut rien sans nous », disait-il.

Jamais M. Dron n'a protesté, jamais il n'a fait la moindre allusion aux paroles prononcées par M. Dubron, quand son ami politique l'adjurait de renier les collectivistes.

La conclusion, c'est que M Dron est bien le prisonnier du collectivisme, et toutes les injures débitées par l'*Avenir* à l'adresse de M. Albert Masurel et des journaux qui soutiennent sa candidature n'infirmeront en rien cette conclusion.

Les électeurs bruxellois. — On nous écrit:

« A propos des électeurs bruxellois de M. Dron, sait-on ce qu'il en coûte d'impôts à un Bruxellois pour être propriétaire à Tourcoing, au Hallot, recevoir sa carte à domicile à Bruxelles, faire le voyage gratis, voter, et être bien hébergé à l'arrivée à Tourcoing, et pouvoir crier à pleins poumons, sur la Grand'Place de Tourcoing, au nez des électeurs, un jour d'élection: A bas la calotte!

» Ce qu'il en coûte?

» *Trois sous* (quinze centimes), par tête et par an, et encore n'est-ce pas le Comité qui paie ces trois sous. Vous avez bien compris, vous tous qui demeurant en France, suez sous la charge de l'impôt, avec trois sous vous en seriez quitte si vous habitiez Bruxelles, et si vous votiez pour M. Dron.

» N'allez pas croire que ces gens là soient nés dans nos cantons, qu'ils y aient jamais vécu. Nenni, point du tout, ils n'ont avec nous aucune attache, ce sont des étrangers dans toute l'acception du mot.

» L'illégalité de leur inscription est monstrueuse, flagrante et la chose ne date pas d'hier. Deux fois déjà M. Dron a dû son mandat de député à ses Bruxellois, il est leur élu et non le nôtre.

» Lors de la revision des listes électorales, en 1893, quelqu'un proposa au Comité de M. Barrois de procurer le long de la frontière une centaine d'électeurs de Belgique, ayant les mêmes titres que ceux-ci. Le terrain était prêt, un lopin aux Ballots, si vous voulez, et on faisait marcher cent Ballots contre trente-deux Hallots, à raison de trois sous par électeur.

» Devant la commission de revision des listes électorales, le dilemme était simple, on lui disait: prenez nos cent Ballots ou rayez vos trente-deux Hallots.

» Le comité de M. Barrois refusa d'user du truc, il ne voulut pas faire cette injure aux électeurs de nos cantons, et il réédita la belle devise: « Tourcoing aux Tourquennois. »

» C'était digne, c'était parfait.

» Mais qu'advint-il?

» M. Emile Barrois, élu le 20 août 1893, fut déclaré en ballottage par la préfecture et quinze jours plus tard, avec l'appui de ses Bruxellois et même des morts, M Dron l'emportait de *vingt voix*.

» Retenez ceci, ouvriers de nos cantons qui souffrez tant de la concurrence étrangère! et Vive Tourcoing quand même! » *Un vrai Tourquennois.* »

Les pèlerinages à N.-D. de Lourdes. — Voici l'ordre des offices de la semaine prochaine en l'église N.-D. de Lourdes:

Dimanche 15. Grand'messe solennelle à dix heures, avec sermon. — Vêpres à trois heures; les chants seront exécutés par la chorale du Cercle catholique de Wattrelos et le sermon sera donné par M. l'abbé Lemaire, directeur de ce Cercle. — A six heures et demie, récitation du Rosaire et salut solennel pour les membres de l'archiconfrérie et pour les malades et infirmes recommandés par les pèlerins.

Lundi 16. A cinq heures et demie, messe de communion et de pèlerinage, suivie de la procession des Rogations.

Mardi 17. A cinq heures et demie, messe de communion et de pèlerinage suivie de la procession des Rogations.

Mercredi 18. A cinq heures et demie, messe de communion et de pèlerinage suivie de la procession des Rogations.

Jeudi 19. Jour de l'Ascension grand'messe solennelle à dix heures, par M. l'abbé Bourrel, aumônier du Pensionnat Saint Michel: les chants seront exécutés par la Chorale et les élèves de ce Pensionnat. — Vêpres à trois heures avec sermon. — A six heures et demie, récitation du Rosaire et salut solennel pour les membres de l'archiconfrérie et pour les malades et infirmes recommandés.

Vendredi 20. A cinq heures et demie, messe de communion et de pèlerinage pour les habitants de la rue de la Croix.

Samedi 21. A cinq heures et demie, messe de communion et de pèlerinage pour les habitants de la rue du Clocher.

Bénédiction d'un drapeau. — Une société musicale, l'« Harmonie du Grand-Plaisir » qui compte quarante-cinq musiciens dirigés par M. Victor Vandenbeck, fera bénir son drapeau dimanche à 11 h. 1/2 en l'église de N.-D. de Lourdes.

Les courses de Tourcoing. — On nous promet grand succès dimanche pour les courses de Tourcoing, dont nous parlons plus haut sous la rubrique « Sport hippique ».

Descente du parquet. — M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de son greffier, est descendu, vendredi, rue Fidèle-Lehoucq, chez M. Dabrulle, pour continuer l'enquête au sujet de l'affaire de mœurs que nous avons relatée. Après interrogatoire de l'inculpé, plusieurs ouvriers ont été entendus. Le comptable V... est toujours en liberté sous caution.

Un acte de vandalisme. — A la devanture de M. Bron, place Saint Jacques, un individu resté inconnu a brisé une glace d'une valeur de cinq cents francs. Un voisin a vu s'enfuir par la rue de Menin un homme paraissant âgé d'une trentaine d'années, que l'on suppose être l'auteur de cet acte de vandalisme. La police a ouvert une enquête.

Une arrestation pour ivresse, tapage et rébellion. — Un journalier, Carlos Dusatire, qui était en état d'ivresse dans la journée de jeudi, menait grand tapage sur la voie publique. Un agent survint qui voulut le faire taire, mais le pochard l'invectiva et le représentant de l'autorité l'emmena au poste.

Linselles. — *Un feu de cheminée.* — Vendredi, vers dix heures du matin, un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Frament, demeurant au Caillou.

Les voisins qui aperçurent le feu eurent vite fait de l'éteindre.

Les dégâts sont de peu d'importance.

Roncq. — *Interruption de circulation.* — MM. les maires des communes de Roncq, Linselles et Quesnoy-sur-Deûle donnent avis que la circulation sera interdite sur le chemin de communication n° 36 entre les jointes métriques 7 kilomètres 163 mètres et 7 kilomètres 206 mètres.

Pendant cette interruption, la circulation des voitures se fera par le chemin d'intérêt commun n° 64 et le chemin vicinal ordinaire n° 11 de la commune de Linselles.

Communications

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS DE LA CROIX-ROUGE. — Les membres de la Société sont invités à la réunion qui aura lieu au local de la société le dimanche 15 mai, à 5 heures, heure militaire. — Ordre du jour: Proposition pour une sortie; admission de nouveaux membres.

LILLE

Nécrologie. — Nous apprenons la mort du commandant Léon Bonnetti, major au 8e de ligne, décédé mercredi, à six heures du soir, chez les Frères Camilliens, à Lille, des suites d'une douloureuse opération à la gorge.

Le commandant Bonnetti était né à Condé (Nord), en 1843. Brillant élève de Saint-Louis, à Paris, il entra à Saint-Cyr en 1863. Il prit part à la campagne de 1870-71 où il se distingua tout particulièrement.

Promu chef de bataillon en 1893, il était depuis lors attaché au 8e de ligne, à Saint-Omer, où il était très estimé.

Le commandant Bonnetti avait à son actif 13 campagnes dont 12 en Afrique.

Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1882, il allait être promu officier le 14 juillet prochain.

Au Conseil municipal de Lille. — On sait que la société civile de l'Institut catholique a obtenu, en 1875, moyennant une somme de 149.000 fr., le droit, pour les professeurs et élèves de la Faculté libre de médecine, de donner leurs soins aux malades qui seraient admis dans l'un des pavillons de l'hôpital Ste-Eugénie dont les salles devraient contenir 200 lits. Ce contrat, signé et approuvé, en bonne et due forme, a été, maintes fois, attaqué par les sectaires.

Dans la séance de vendredi du conseil municipal, M. Ghesquières a proposé d'inviter la commission des hospices d'ester en justice pour obtenir l'annulation du contrat qui la lie avec les facultés catholiques à l'hôpital Ste-Eugénie.

Après une courte discussion entre MM. Brackers-d'Hugo, Delory et Debierre, les conclusions du rapport, qui ne contenait pas moins de 40 pages, ont été adoptées.

Suite mortelle d'un accident. — Nous avons relaté l'accident dont a été victime à Mons-en-Barœul le cavalier Baudelle du 19e chasseurs. Le malheureux est mort pendant qu'on le transportait à l'hôpital militaire; il a succombé à une fracture de la base du crâne.

Baudelle était né à Calonne-sur-la-Lys le 18 mars 1876; il était orphelin. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, samedi, à neuf heures, puis son corps sera transporté à Calonne-sur-la-Lys.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 13 mai 1898

Présidence de M. DASSONVILLE, vice-président

ÉCHO DES ÉLECTIONS
Les scènes de désordre à Roubaix
LA SOIRÉE DE DIMANCHE
Sur la Grand'Place

Deux individus arrêtés dimanche soir presque en même temps sur la Grand'Place, comparaissent l'un après l'autre: les deux affaires sont vraiment connexes, l'une est la suite directe de l'autre; comme elles ont été appelées successivement, la série des faits se déroulait très clairement.

I. — Le premier héros de cette triste histoire se nomme Henri Morcrette, il est âgé de 28 ans; sa conduite est mauvaise, disent les renseignements de police; il est noté comme très violent et dangereux. Déjà, en 1893, il a encouru une condamnation à 6 jours de prison avec sursis, pour coups et blessures.

Morcrette est prévenu de rébellion et outrages.

L'agent Willaumez raconte que, le dimanche 8 mai, vers dix heures du soir, aussitôt les résultats connus, des manifestations socialistes se produisirent sur la Grande-Place, surtout devant les grands cafés. M. le commissaire central ayant donné l'ordre de faire circuler la foule, une bagarre s'éleva au cours de laquelle les antipatriotes eurent beau jeu à frapper sur les représentants de l'autorité.

Morcrette criait sur les agents: « Ils n'ont pas servi leur pays! ce sont des fainéants! Vive l'anarchie! » M. Willaumez lui mit la main au collet et voulut le conduire au poste; mais notre homme résista énergiquement, aidé par une dizaine de camarades qui entouraient l'agent et voulaient lui faire un mauvais parti. Heureusement M. l'inspecteur de police Prouvost arriva pour le dégager, et ce fut sur lui que se tourna la fureur des manifestants.

La tenue de Morcrette à l'audience est des plus mauvaises, il nie tout: « Je ne reconnais pas la rébellion! ce n'est pas vrai! »

Morcrette est condamné à un mois de prison.

II. — L'affaire suivante est plus grave, et c'est M. l'inspecteur Prouvost qui en est la victime.

Il raconte d'abord les mêmes choses que l'agent Willaumez, les bagarres au moment où l'on voulait dissiper les rassemblements et l'arrestation de Morcrette. L'entendant crier à tue-tête: « Vive l'anarchie! Les agents sont des canailles! Ils n'ont pas même été soldats! » M. l'inspecteur de police avait donné ordre de le conduire au poste.

Mais de suite, l'agent avait été assailli; profitant de la bordure du trottoir, Morcrette lui avait fait perdre l'équilibre, et tous deux tombèrent. Voyant qu'ils allaient être piétinés par la foule, M. Prouvost se précipita pour prêter main-forte à son subordonné.

« Au moment même où je me baissais pour l'aider à se relever, continue le témoin, je reçus sur la tête par dessus mon képi deux coups de canne plombée; en un clin-d'œil, ma figure et mes vêtements furent inondés de sang. »

Malgré cela, M. Prouvost eut encore la force de saisir son agresseur, qui faisait partie de la bande du prôneur des théories anarchistes que l'on venait d'arrêter; mais, sentant ses forces l'abandonner, il le remit aux agents pour le conduire au poste.

Cet individu se nomme Henri Senaux, rattacheur; il est âgé de 33 ans. Les notes fournies sur lui disent: « Mauvaise conduite, ivrogne, violent et débauché », c'est complet. En outre, il a encouru à Reims une condamnation à dix jours de prison pour coups et blessures.

Les blessures reçues par M. l'inspecteur Prouvost présentent un certain caractère de gravité; le certificat médical constate l'existence dans la région crânienne de deux plaies contuses, dont l'une, la plus grave, mesurant cinq centimètres de longueur, met à nu l'os du crâne! Le médecin estime à quinze jours au moins l'incapacité de travail.

M. le président donne bien le mot de la situation: C'est de la lâcheté!

Le prévenu nie énergiquement à l'audience, et il a bien tort, car, devant M. le commissaire de police, il avait reconnu avoir frappé avec une canne plombée.. qu'il avait, ajoutait-il, dérobée dans la bagarre. Sur lui, on a trouvé un couteau long de 40 centimètres, à lame pointue et très aiguisée: sans doute il préparait un mauvais coup.

Elles sont jolies les mœurs électorales des collectivistes!

M. Houeix, substitut, réclame une peine sévère contre le prévenu: cet acte est absolument sans excuse, il importe de donner aux socialistes, de quelque pays qu'ils soient, une sérieuse leçon.

Henri Senaux est condamné à SIX MOIS D'EMPRISONNEMENT.

Contre un distributeur de bulletins

Au moment où il rentrait chez lui, rue de la Conférence, dimanche dans la soirée, un distributeur de bulletins, Rosse, fut attaqué par des voisins, qui lui portèrent des coups de couteau. Voilà en deux mots l'affaire, nous n'en dirons pas plus aujourd'hui, aucun témoin n'ayant été entendu.

Les auteurs de ces graves violences sont Jules Sanctorum, un Belge, et Antoinette Vanderlinden; le premier est sous les verrous, mais la seconde est en fuite; il faut pouvoir l'assigner.

A la demande de M. le substitut d'audience, le Tribunal confirme le mandat de dépôt décerné contre Jules Sanctorum, et renvoie l'affaire à vendredi prochain, pour permettre de régulariser la procédure.

Un ivrogne

Un mouleur, Louis Ghislain, 25 ans, qui dans la soirée, passant rue Pierre-de-Roubaix, au moment d'une bagarre, injuria un agent, attrape 48 heures de prison, avec sursis, et 5 francs d'amende, Ghislain était ivre.

LA JOURNÉE DE LUNDI
Une bagarre dans la Grande Rue

La bagarre qui amenait jeudi dernier le nommé Vantieghem devant la police correctionnelle y amène aujourd'hui le nommé Victor Verheggen, un jeune homme de dix-neuf ans, qui habite rue de la Conférence, sous l'inculpation de bris de clôture.

Rappelons en deux mots ce dont il s'agissait: des jeunes filles portant un bouquet à M. Eugène Motte passaient dans la Grande-Rue vers deux heures de l'après-midi, quand, en face du cabaret tenu par M. Leveugle, un groupe d'individus que le succès de notre député exaspérait, leur cherchèrent querelle; un jeune homme homme prit leur défense, et la bagarre commença au cours de laquelle des carreaux furent cassés chez M. Leveugle.

Verheggen reconnaît bien avoir brisé une vitre, mais involontairement, dit-il; il perdait l'équilibre, et c'est en se rattrapant qu'il a passé le poing dedans.

M. Leveugle croit bien l'avoir vu, mais il n'en est pas certain; l'autre témoin, M. Hammant, horloger, ne l'a pas remarqué, il n'a vue que Vantieghem.

Mais il y a, parmi les témoins entendus par M. le commissaire de police, une des jeunes filles, Eugénie Dumortier, qui a déclaré formellement que le carreau a été brisé par Verheggen, volontairement; elle ne le connaissait pas, tout ce qu'elle savait de lui c'est qu'il demeurait rue de la Conférence; confrontée avec lui, elle l'a parfaitement reconnu.

Comme Verheggen, contrairement à ses autres co-prévenus, est bien noté, le Tribunal renvoie l'affaire à aujourd'hui, samedi, pour entendre Eugénie Dumortier, qui sera appelée comme témoin.

***

VOL A LA TIRE. — Samedi 7 mai, vers neuf heures du matin, Mlle Malvina Delplanque, tisserande, demeurant à Roubaix, boulevard de Strasbourg, faisait ses emplettes au marché, à l'étalage de Mme Carrette, quand, au moment de payer, elle s'aperçut qu'on venait de lui prendre son porte-monnaie.

« Qu'a cela ne tienne! dit la marchande, je connais votre voleur! c'est un individu qui se trouvait près de vous tout à l'heure.... et tenez, le voilà qui se sauve! »

On se mit à sa poursuite, et on le retrouva près de l'église, comptant l'argent de sa recette

C'est un nommé Jules Lelièvre, âgé de 32 ans; en Belgique, il a subi quatorze condamnations; il était arrivé en France depuis le matin seulement.

« Il venait faire les élections, dit Mme Carrette; il y en a eu beaucoup comme ça, de tous ces Belges. »

Naturellement, Lelièvre nie avoir pris le portemonnaie dans la poche de Mme Delplanque; il dit l'avoir ramassé à terre.

Jules Lelièvre s'entend infliger un an de prison, après quoi on l'expédiera en bonne et due forme pour la Belgique: il n'aura pas demeuré longtemps libre en France.

LES EFFETS DE L'ALCOOL. — Trois ivrognes hurlaient à pleins poumons, dans les rues de Roncq, lundi dernier; M. Ségur, commissaire de police, voulut les faire taire. « Ah! t'es le commissaire de police, dit l'un d'eux, je me f... de toi. »

Dix jours de prison et cinq francs d'amende à cet individu, tisserand de son métier, et qui se nomme Louis Vermandère.

POUR N'AVOIR PAS DÉCLARÉ LA NAISSANCE de sa fille dans les trois jours, M. Charles Senecaux, boucher à Wattrelos, s'entend infliger 16 fr. d'amende.

AFFAIRES DIVERSES. — Stéphanie Soen, une écolière de 11 ans, demeurant à Tourcoing, rue de la Fonderie, est déjà une petite voleuse, c'est la deuxième fois qu'elle comparaît pour vol devant le Tribunal correctionnel: cette fois-ci, elle a pris de l'argent chez sa voisine, Mme Vannigelde, née Lobert. Le Tribunal la rend encore pour cette fois à ses parents, mais c'est la dernière.

— Victor Couset, 22 ans, vol d'une montre à Frelinghien, 4 mois de prison; l'affaire revient sur opposition, elle est vieille, le délit ayant été commis le 19 juillet 1896.

— Trois mois de prison et 25 fr. d'amende à Bernard Peuteman, un Belge de 70 ans, forgeron, demeurant à Roubaix, rue Marc Seguin, cour Caby, qui, à différentes reprises, s'était livré à des actes obscènes devant des enfants.

Tribunal de simple police de Lannoy. — *Audience du 13 mai.* — L'audience est ouverte à neuf heures et demie. M. Dessaint, juge de paix, préside, assisté de MM. Hespel, huissier, et Marquette, greffier; M. Joly occupe le siège du ministère public.

Douze affaires seulement sont inscrites au rôle, et aucune d'elle n'attire particulièrement l'attention. Défilent tour à tour à la barre les prévenus d'abandon de voiture, de fermeture tardive de cabarets, d'ivresse, etc,

Aucun incident n'est à signaler. Au bout de trois quarts d'heure, l'audience était levée.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du vendredi 13 mai

Le crime de Caestre

Nous avons publié hier l'exposé de cette affaire.

Aujourd'hui le ministère public a demandé contre Boone la peine capitale. Me Plouvier a fait, au contraire, appel à la pitié du jury.

Vers 6 heures, Messieurs les jurés ont rendu un verdict affirmatif, mais en accordant à l'accusé le bénéfice des circonstances atténuantes.

La Cour a condamné Boone aux travaux forcés à perpétuité.

Concerts & Spectacles

Hippodrome de Roubaix. — *Cirque Vinela.* — Aujourd'hui samedi 14 mai, à 8 heures 1/2 du soir, auront lieu les débuts de la célèbre troupe des cyclistes Hacker and Lester, les plus forts cyclistes de l'époque des Folies-Bergères de Paris, engagés spécialement pour quelques représentations seulement.

A cette représentation, il sera accordée moitié prix à toutes les places: fauteuils 2 fr., pourtours 1 fr., 1res galeries 0,65 et 2e galeries 0,30.

Dimanche 15 mai, 2 grandes représentations, grande matinée à 3 heures. Moitié prix aux grandes personnes les enfants ne paieront que 25 cent. à la représentation de 8 h. 1/2 du soir. Prix des places ordinaires.

AVIS. — Aux deux représentations paraîtront les merveilleux cyclistes Hacker and Lester.

Bureaux de location ouverts chez M. Jubé, rue de la Gare, pour toutes les places, et au Café du Cirque pour les pourtours, 1re et 2e galeries.

Un concert des jeunes aveugles à l'hippodrome de Lille. — *L'Harmonie des jeunes aveugles* donnera son concert annuel le lundi soir, 16 mai, à l'hippodrome lillois. Cette séance, si pleine d'intérêt par elle-même, comprendra, cette année, un numéro absolument sensationnel: le jeune Debucquoy, le pianiste aveugle et manchot, interprétera plusieurs morceaux pour main gauche seule, dont un de sa composition.

Cet étonnant virtuose s'est fait entendre naguère à Paris, devant des sommités de l'art musical: Massenet, Th. Dubois, Diémer, Pfeiffer, etc. Tous ces maîtres ont jugé le talent du jeune artiste vraiment extraordinaire. Quelques extraits de comptes-rendus édifieront mieux nos lecteurs sur la valeur de l'artiste que tout ce que nous pourrions en écrire.

M. Hugues Imbert, rédacteur en chef du *Guide musical*, y signale en ces termes, numéro du 24 octobre, l'audition à laquelle il avait assisté.

« Nous avons eu l'occasion d'entendre un artiste qui, complètement privé de la vue et de l'usage du bras droit, a exécuté avec une maëstria remarquable, de la main gauche, les morceaux les plus variés de Bach, Winding, Geza Zichy, R. Wagner. L'ouverture du *Tannhauser* a été enlevée magistralement, et quelques coupures, seulement, avaient dû être pratiquées.

» M. Théophile Debucquoy a eu pour professeur M. Koszul, directeur de l'Ecole nationale de musique de Roubaix. Le professeur doit être fier de son élève. Déjà à Lille, il y a quelques mois à peine, un jury composé de MM. Ratez, directeur du Conservatoire de Lille, Pagnien, professeur de piano, et Lecocq, professeur d'harmonie au Conservatoire de Lille, lui avait décerné un diplôme des plus flatteurs.

» Aujourd'hui, il a complètement satisfait un aéropage composé de MM. Massenet, Pfeiffer, Gresse, et de plusieurs membres de la presse. L'impression a été excellente et l'illustre auteur de *Werther* a donné le signal des applaudissements. »

Du *Guide musical*:

« M. Debucquoy qui a donné une séance de piano, le 20 décembre 1897, salle Pleyel, est le pianiste-compositeur, aveugle, qu'un accident a privé de l'usage de la main droite. Avec la main gauche seule, il obtint des effets qui ont émerveillé les maîtres de la critique. Et, à dire vrai, M. Debucquoy est extraordinaire. Impossible, quand on ne le voit pas, de s'imaginer une minute qu'il ne joue qu'avec une seule main. Rien n'est sacrifié de la netteté du chant, ni de la délicatesse de l'accompagnement. Il faut l'entendre dans sa propre *Rêverie*, dans le *Finale* de Winding pour comprendre à quels résultats prodigieux arrive ce remarquable artiste... »

On trouve des cachets à Lille chez MM. Français, boulevard de la Liberté, Courtois, rue Grande-Chaussée, Quarré, libraire, Grand'Place, Malfait et Leroy, estaminets de l'Hippodrome.

UNE RÉUNION ÉLECTORALE
AU BLANC-SEAU

M. Albert Masurel acclamé par quatre cents électeurs du Blanc-Seau. — Discours de M. Chatteleyn. — Ovations au candidat tourquennois.

Une réunion électorale a eu lieu, vendredi soir, à huit heures 1/2, à la salle de l'Harmonie, au Blanc-Seau. Quatre cents électeurs y étaient venus acclamer la candidature de M. Albert Masurel.

Au bureau prennent place MM. Thieffry, président, assisté de MM. Duplouy et César Florin. A l'ouverture de la séance, M. Thieffry présente à l'auditoire M. Albert Masurel et fait son éloge tant comme candidat que comme patron: « S'il y avait beaucoup de patrons comme M. Masurel, dit-il, il n'y aurait pas de socialisme (Bravo! Vive Masurel!) Du reste, les attaques de ses adversaires sont le meilleur éloge qu'on puisse faire de notre candidat. » (Vifs applaudissements.)

Discours de M. Albert Masurel

M. Albert Masurel remercie M. Thieffry des termes aimables qu'il vient d'adresser. C'est une visite de remerciement qu'il vient faire au Blanc-Seau, et c'est avec le plus grand plaisir qu'il se retrouve au milieu de ses électeurs. Si tout Tourcoing avait fait son devoir comme le Blanc-Seau, la victoire était complète. (Applaudissements)

Du reste, il faut attribuer ce résultat au voisinage de Roubaix, qui a donné un si bel exemple de patriotisme.

Vous connaissez mon programme; je n'ai pas à m'étendre sur les détails.

La situation est bien nette: c'est la lutte du drapeau tricolore et du drapeau rouge. Vous aurez à cœur de faire triompher le drapeau tricolore. (Salve d'applaudissements).

M. Masurel rappelle ensuite la funèbre cérémonie à laquelle il a assisté la veille à Roubaix, à la tête d'une délégation du comité républicain de gouvernement. Voilà, dit-il, ce que nous réserve l'avenir si nous laissons le parti du désordre prendre en mains le gouvernement de notre pays. Honneur à vous, électeurs du Blanc-Seau, et courage pour la lutte prochaine qui doit nous assurer la victoire décisive. (Salve d'applaudissements.)

M. Masurel donne ensuite la parole à M. J. Chatteleyn, qui a bien voulu, malgré les fatigues de la campagne de Roubaix, apporter ce soir l'appui de son éloquente parole.

Discours de M. J. Chatteleyn

« C'est un plaisir pour moi, Messieurs, de venir au milieu de vous qui êtes des amis, continuer la lutte pour la République d'ordre, de paix et de progrès social. (Applaudissements). C'est cette République que nous avons fait triompher à Roubaix sur le nom de M. Eugène Motte. »

L'orateur passe en revue la situation de ces dernières années; il rappelle les différentes phases de la lutte avant d'arriver au résultat final qui a amené l'élection de MM. Motte et de Montalembert. Ce n'est pas en quelques jours que l'on gagne tant de terrain perdu: Roubaix semblait noyé dans le flot du collectivisme; on avait pu croire que tout était perdu. Mais il y avait une tâche patriotique, une besogne devant laquelle on ne pouvait reculer; des hommes de cœur s'y sont sacrifiés et la victoire a couronné leurs efforts. (Salves d'applaudissements.)

Il en est de même à Tourcoing. Vos applaudissements si chaleureux me prouvent que cet exemple sera suivi et que vous saurez assurer le triomphe de la candidature de M. Albert Masurel. (Bravo! Bravo! Vive Masurel!)

On a cherché à dénaturer les actes de votre candidat, on a même été jusqu'à lui reprocher — les attaques des adversaires ont atteint cette bassesse — d'avoir réussi dans ses affaires. Mais c'est là sa gloire d'être arrivé à une situation qui lui permet d'assurer le gagne-pain d'une multitude de travailleurs qui bénissent son nom. (Vive Masurel!)

Il y a d'ailleurs autre chose à voir dans un candidat que l'homme, et sous ce rapport vous pouvez en être fier, il faut voir surtout les principes qu'il représente. Ces principes sont la sécurité de la France et la prospérité de la démocratie. (Vifs applaudissements)

L'orateur fait ensuite l'éloge du ministère Méline et met en opposition la politique mesquine et tracassière des radicaux et les théories subversives des collectivistes. Il rappelle l'attitude de M. Dron sous le ministère Bourgeois et le colonel Sever, passé du radicalisme avec armes et bagages au collectivisme révolutionnaire. (A bas Sever!)

L'orateur soulève de longs applaudissements en rappelant l'attitude du journal de M. Dron qui a conseillé l'abstention à Roubaix. (A bas Dron!)

Mais Tourcoing rejettera ces théories comme Roubaix les a rejetées. (Applaudissements. Vive Masurel!)

Multipliez donc vos efforts, embrigadez-vous, sonnez le ralliement autour de vous pour faire des prosélytes. Tenez prêts vos arguments: M. Masurel est un candidat républicain et un candidat démocratique. Son succès assurera l'avenir de la Patrie contre les étrangers coalisés.

Nos adversaires, sans doute, font bon marché de nos opinions. Ils voudraient nous contester notre titre de républicains, parce que nous refusons de suivre leur coterie. Autant dire que les républicains de 93 étaient les seuls buveurs de sang qui l'ont souillée, ou les exaltés de 48 qui ont ouvert le chemin de la dictature. Depuis 27 ans, si la République a triomphé de tant d'obstacles, c'est aux modérés qu'elle le doit. Ce sont eux qui ont pu réunir la France entière sous les plis du drapeau tricolore. (Salve d'applaudissements).

On veut aussi nous faire passer pour des hommes de réaction. Nos adversaires auraient-ils le monopole des réformes démocratiques? Considérez leur programme. Est-ce la séparation de l'Eglise et de l'Etat qui assureront le bien être de l'ouvrier? Et la suppression du Sénat empêchera-t-elle la résolution de la Chambre? (Rires.)

Nous voyons les choses de plus haut. Une évolution s'est accomplie en France et nous sommes persuadés que, peu à peu, le prolétaire s'élèvera et qu'il y aura une amélioration pour tous les citoyens.

L'orateur appuie sur la nécessité des caisses de retraites pour la vieillesse et la propriété des associations développée par M. Waldeck Rousseau à Roubaix. Il faut restituer cette propriété sous des lois nouvelles, il faut que l'ouvrier devienne non seulement un salarié, mais un collaborateur de l'industriel. (Applaudissements.)

Sur ces plaies, nos adversaires jettent du vinaigre; nous, au contraire, nous voulons les cicatriser. (Bravo! Bravo!)

Nous voulons en un mot, une République large, tolérante, qui maintiendra la France au premier rang des nations. Saluons donc la victoire du drapeau de la France. (Salve d'applaudissements.)

On entonne ensuite la *Marseillaise* et on acclame longuement M. Albert Masurel à qui on chante un vivat.

La sortie s'opère au milieu des ovations et des chants:

Vivent les patriotes, ma mère,
Vivent les patriotes,
Masurel aura tous leurs votes,
Vivent les patriotes.

NORD

Un accident de voitures à St Amand. — MM. Lepez et Jules Sirot blessés. — Mercredi, vers neuf heures du soir, la voiture de M. Emile Davaine, conseiller général, montée par un domestique, entrait en ville par la rue d'Orchies; à l'angle de la rue de Guerre, elle se croisa avec un coupé qui conduisait à la gare M. Lepez, accompagné de M. Jules Sirot, maire de Saint-Amand.

A ce moment, une ménagère ouvrit précipitamment la porte de sa demeure et, sans apercevoir les voitures, jeta un seau d'eau dans la rue. Malheureusement le cheval de M. Davaine fut atteint et se jeta brusquement de côté sur la voiture de M. Lepez, dont les carreaux volèrent en éclats et blessèrent légèrement M. Lepez au cou, M. Sirot à la figure. La voiture de M. Davaine est fortement endommagée.

Nouvelles d'Islande. — *La pêche du « Richelieu » de Calais.* — Hier est entré dans le port de Calais le vapeur *Windsor*, ayant à bord 78 naufragés revenant d'Islande et composant les équipages des goëlettes *Décidée*, *Marie*, *Isabelle*, l'*Aimée-Emélie*, du port de Dunkerque et le *Richelieu*, de Calais. Ces goëlettes ont fait naufrage sur les lieux de pêche par gros temps.

Le 16 avril le *Richelieu* a touché et s'est ouvert en deux: il était quatre heures du soir et une brume très épaisse empêchait de voir les côtes d'Islande; l'équipage se déshabilla et prit place dans le canot qui fut mis à la mer.

Après de grands efforts il parvint à gagner la terre; les infortunés matelots durent camper huit jours dans les glaces avant d'être secourus. Beaucoup ont souffert du froid, se trouvant pieds nus sur des glaçons et très légèrement vêtus; quand à la nourriture elle se composait de biscuits que les flots amenaient au rivage. Finalement les naufragés ont été sauvés par des bateaux pêcheurs.

L'Aimée-Emélie coula le 4 avril: le même jour que le *Richelieu*, ce fut la *Décidée* qui fit naufrage et le 18 avril *Isabelle*.

Ces sinistres causent aux armateurs dunkerquois et calaisiens de grandes pertes. car si les bateaux sont assurés, le poisson ne l'était pas.

— *Arrivée des naufragés à Dunkerque.* — Hier sont arrivés à Dunkerque les naufragés. La pêche sera désastreuse cette année: On signale en effet une dizaine de bateaux perdus; de plus le mois d'avril a été très dur pour les pêcheurs et le poisson n'a guère donné. Les dégâts matériels sont très importants, mais fort heureusement il n'y a pas à regretter de mort d'hommes.

PAS-DE-CALAIS

Le recensement des votes dans le Pas-de-Calais. — Voici, d'après le recensement officiel, fait, jeudi, à la préfecture d'Arras, les résultats des élections pour Boulogne et St-Omer.

Arrondissement de Boulogne. — Première circonscription: MM. Adam, 9,559 voix, élu; Lemaitre, 7,895.

Deuxième circonscription: MM. Dussaussoy, 7909; Delcluse, 1918; Villain, 3217; Letailleur, 2319. — Ballottage.

Arrondissement de Saint-Omer. — MM. Ribot, 6642, élu; Lefebvre du Prey, 5004.

Un enfant grièvement brûlé à Saint-Pol-sur-Mer. — Le jeune Rabaert, âgé de 4 ans, jouant dans la chambre de sa mère est tombé dans un chaudron d'eau bouillante déposé sur le plancher. Le pauvre bébé a été si grièvement brûlé qu'on désespère de le sauver.

BELLE JARDINIÈRE

Succursale de Lille, 177, Boulevard de la Liberté

HAUTES NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ POUR PANTALONS

25990—43767

IMPRIMEZ VOUS-MÊME convocations, tarifs, avec l'*Expéditif*. Ni lavage, ni encrage. Rapidité, Economie, 13, rue Nationale, LILLE.

32425

BELGIQUE

Les candidats élus sans lutte. — Voici les noms des candidats qui, pour les élections législatives, n'ayant pas de concurrents, ont été proclamés élus:

FLANDRE ORIENTALE. — *Chambre.* — Eecloo: M. le baron T'Kint de Roodenbeke, catholique.

Sénat. — Alost: MM. van Vreckem et de Kerchove d'Exaerde, catholiques.

Audenaerde: M. le baron Pycke de Peteghem, catholique.

Eecloo: M. le baron t'Kint de Roodenbeeke, catholique.

St-Nicolas: MM. le comte de Bergeyck et le vicomte Vilain XIIII, catholiques.

Termonde: MM. le comte de Ribeaucourt et Limpens, catholiques.

HAINAUT. — Ath: M. le comte d'Oultremont, catholique.

Charleroi: MM. Audent, Guinotte, Piret et Van den Dooren, libéraux.

Mons: MM. Hardenpont, Houzeau de Lehaie et Sainctelette, libéraux.

Soignies: MM. Boël et Thiriar, libéraux.

Thuin: M. T'Serstevens, libéral.

LIÉGE. — Huy: M. de Lhoneux, libéral.

Waremme: M. le baron de Selys-Longchamps, libéral.

LIMBOURG. — Hasselt: M. le baron Wuetinal, catholique.

Maeseyck: M. le comte de Grunne, catholique.

Tongres: M. le comte de Borchgraeve, catholique.

Au total sont proclamés élus sans lutte:

Pour la Chambre: 1 catholique.

Pour le Sénat: 12 catholiques et 12 libéraux.

Menin. — *Un homme trouvé mort dans son lit.* — Vendredi matin, M. Fremaux, aubergiste, place Van der Meersch ne voyant pas descendre un de ses logeurs, monta dans sa chambre, et ne fut pas peu surpris de voir qu'il ne donnait plus signe de vie.

Il fit mander M. le docteur M. de Quinemaar qui ne put que constater le décès.

Cet homme se nomme Auguste Vankiersbilcke, né à Ingelmunster le 10 janvier 1829, exerçant la profession de colporteur.

Le corps a été transporté au Lazaret.

LA GRANDE FÊTE DU VÉLODROME
Match de 100 kilomètres Cordang-Champion

Les matcheurs — L'arrivée du team-Dunlop et des tandems électriques — Les essais au Vélodrome — Le résultat de Bordeaux-Paris

Nous avons parlé hier et avant-hier des services d'entraînement qui doivent jouer un si grand rôle dans le grand match de demain, et dont la rencontre est par certains côtés presqu'aussi intéressante que la lutte entre les deux hommes en présence.

Nous voulons rappeler aujourd'hui ce que sont les deux matcheurs, d'ailleurs universellement connus, surtout à Roubaix.

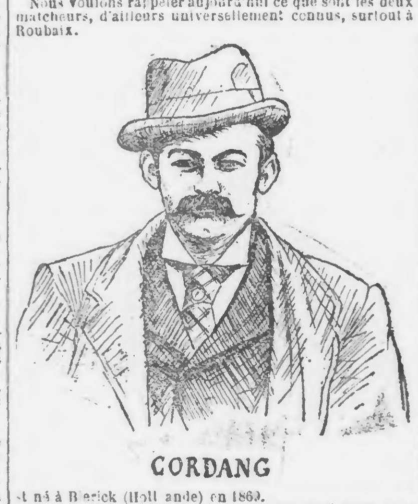

CORDANG

est né à Bierick (Hollande) en 1869.

Il exerçait la profession de maître d'hôtel à bord d'un navire quand il commença en 1892 à faire de la bicyclette.

En 1893, il commence à courir en amateur et gagne de nombreuses courses sur route.

En 1895, il couronne sa carrière d'amateur en gagnant le championnat du monde des 100 kilomètres, à Cologne.

Il devient professionnel en 1896 pour courir la course Bordeaux-Paris dans laquelle il se classe cinquième, en faisant toute la course, *sans entraîneurs*, derrière Linton, Rivierre, Tuë et Neoson.

Ce exploit le met en lumière et Cordang conclut un brillant engagement pour courir les grandes épreuves de 1897, après quoi il rentre en Hollande pour se livrer à un sévère entraînement.

Il débute sa saison 1897 par la course Paris-Roubaix dans laquelle il tient la tête jusque Ascq, où il est rejoint par Garin pour succomber devant ce dernier à la suite de sa chute à l'entrée du Vélodrome. Tous les Roubaisiens se rappellent sa lutte mémorable avec Garin sur les six tours de piste où il trouva l'énergie de regagner 100 mètres environ sur son adversaire après une course de 288 kilomètres.

Cordang court ensuite Bordeaux-Paris: il tient la tête jusqu'à Orléans, où on lui donne course gagnée ayant une demi-heure d'avance sur son adversaire Rivierre, quand l'intervention restée célèbre de la voiture automobile de René de Knyff vient mettre un atout formidable dans le jeu de Rivierre qui dépasse Cordang entre Orléans et Etampes, pour le battre de 25 minutes à l'arrivée.

La même guigne continue de poursuivre le courageux hollandais qui fait une chute terrible en Angleterre dans la course de 24 heures de la Cuca Cuy, au moment où à la 12e heure, il tient la tête en battant tous les records du monde.

Quelques semaines plus tard, il est encore mis hors de course par une chute malencontreuse dans son match à Paris contre Huet et Rivierre.

Cordang est désespéré et parle d'abandonner la carrière de coureur.

Mais il veut faire une dernière tentative, et le 15 septembre 1897, il se met en piste à Cristal-Palace, à Londres, pour tenter le record de 24 heures.

On se rappelle sa phénoménale prouesse: Cordang couvre près de 1.000 kilomètres dans ces 24 heures et remplit ainsi le monde sportif d'une véritable stupéfaction.

Cordang lance un défi à tous les coureurs du monde, mais ses grands rivaux, Huret et Rivierre, déclinent l'invitation; Cordang reste ainsi le véritable champion du monde pour les grandes distances.

Mais un engagement princier est la récompense pour Cordang de son brillant exploit.

Attaché à une maison anglaise et à la compagnie Dunlop, il s'entraîne depuis le commencement de l'année en vue des distances moyennes et il se joue littéralement tous les jours à l'entraînement des plus célèbres stayers, Stocks, Chose, Palmer, Walters, etc. On le dit apte à couvrir plus de 54 kilomètres dans l'heure.

Tel est l'homme qui va se mesurer demain sur notre piste contre le jeune stayer français qui est arrivé aujourd'hui à une forme extraordinaire grâce à l'entraînement électrique.

***

Champion est trop connu ici pour que nous donnions sa biographie.

Il est juste de dire que, malgré sa célébrité, il est peu sympathique à Roubaix, où il ne fit pour ainsi dire que des courses malheureuses.

On lui reproche de se laisser décourager quand il se sent dominer par un adversaire et de... tomber quelquefois mal à propos.

Ses victoires nombreuses ailleurs qu'à Roubaix attestent cependant sa valeur indiscutable.

Depuis qu'il a à son service des tandems électriques il étonne littéralement les compétences par sa marche aisée et rapide à un train qu'aucun autre stayer français n'est capable de suivre.

Il faut donc bien s'incliner devant l'évidence et admettre que Champion est actuellement l'homme le plus vite, connu parmi les stayers.

Cela est tellement vrai que la Société des Tandems Electriques n'a pas voulu d'autre coureur pour lutter contre le team Dunlop, le sachant seul capable de suivre ces tandems dans leur pleine action.

D'autre part, Champion sait l'opinion qu'on a de lui à Roubaix et son entraîneur Avoiron nous écrit que son « poulain » a la rage de venger enfin ses défaites sur notre piste par un coup de maître qui lui ferait battre son presqu'invincible adversaire.

Il paraît impossible dans ces conditions de ne pas voir demain une lutte passionnante, car ces deux hommes donneront tout ce qu'ils pourront pour s'assurer la victoire, et tout ce qu'ils pourront c'est le maximum de vitesse qu'on peut espérer des stayers.

L'avenir nous apprendra si Champion a réalisé son rêve de se réhabiliter aux yeux des Roubaisiens!

De nombreux et importants paris sont paraît-il engagés en ville sur l'issue de cette lutte sensationnelle.

***

Le team Dunlop, Cordang et son manager Chevallier, le chef du team et le chef mécanicien des quintuplettes, sont arrivés ce matin à trois heures quarante.

Champion et ses tandems électriques, son manager Avoiron arriveront ce soir à cinq heures quarante-cinq à Croix.

Tous s'entraîneront au Vélodrome cet après-midi afin de s'habituer à la piste, besogne particulièrement utile pour les quintuplettes dont le maniement est si difficile.

***

Une nouvelle qui fera plaisir aux Roubaisiens: L'administration du Vélodrome a pris les mesures pour avoir le résultat de Bordeaux-Paris aussitôt l'arrivée, et ce résultat sera affiché au Vélodrome où on sera ainsi fixé sur la performance de notre concitoyen Garin.

P. S. — L'administration du Vélodrome nous prie d'annoncer que des voitures et tramways partiront de la Grand'Place toutes les cinq minutes à partir de deux heures et demie.

Le bureau de location sera ouvert chez Jubé, jusque ce soir à neuf heures et demie et dimanche jusqu'à midi.

CHRONIQUE VELOCIPEDIQUE

LA COURSE BORDEAUX-PARIS. — Dimanche, à partir de 5 heures du matin, tous les renseignements concernant la course Bordeaux-Paris seront donnés chez M. Joseph Deroubaix, ancien café Léon, boulevard de Paris, 16.

**

Attention!

Il est reconnu que la **WHITWORTH** reste toujours la grande marque universelle incontestée. Cette année, comme les précédentes, elle a apporté à ses modèles des perfectionnements qui la tiennent toujours à la tête du progrès.

La **WHITWORTH** est la bicyclette la plus rigide du monde et la plus avantageuse des marques sérieuses. — S'adresser chez **M. LEMPIRE, boulevard de Paris, 16 ter, Roubaix.**

SPORT HIPPIQUE

COURSES DE TOURCOING. — Nous rappelons que c'est dimanche prochain, 15 mai, à 2 h. 1/2 précises, qu'aura lieu, à l'hippodrome du Brun-Pain, à Tourcoing, la première réunion organisée par la Société des Courses de Tourcoing.

Par la nomenclature des engagements que nous avons donnée, on a pu se rendre compte de l'importance exceptionnelle de cette réunion et de l'intérêt qu'elle offrira.

Ainsi nous relevons dans la course d'entrée au trot monté huit engagements; vingt-deux dans la course de haies; treize dans le *Military*; vingt-six dans le *steeple-chase*; quinze dans le trot attelé. Parmi les chevaux inscrits, en il est plusieurs de très connus en France et en Belgique.

Suivant les renseignements qui nous parviennent tous les départs seront très fournis.

Avec un rayon de soleil ce sera une pleine réussite.

A demain nos pronostics.

SPORTS ATHLÉTIQUES

RACING-CLUB ROUBAISIEN. — Demain dimanche, le R. C. R. fera courir un cross-country à pied de 5 kil. environ, dont le départ et l'arrivée auront lieu à son nouveau terrain, rue de Beaumont.

Tous les membres de la société sont invités à y prendre part soit comme coureurs soit comme entraîneurs.

Le départ sera donné à sept heures précises et sitôt l'arrivée, une séance d'entraînement de jeux athlétiques aura lieu. Voici le programme:

Saut en hauteur, lancement du poids, saut en longueur, lancement du disque, lutte à la corde, boxe anglaise et lawn-tennis.

COMBATS DE COQS

ROUBAIX. — Pour rappel aux amateurs, il se jouera un très beau concours de coqs au Clairon des Zouaves, rue Pellart, 48, le dimanche 22 mai courant. 18 sociétés y prendront part. La mise sera de 5 francs et chaque société gagnante aura droit à 35 francs. Il y reste encore quelques mises à prendre. Avis à ceux qui seraient décidés à y jouer.

LINSELLES. — Dimanche prochain, 15 mai, aura lieu à l'estaminet du Coq Chantant, tenu par C. Vandamme, un grand concours de coqs organisé par la société du Coq Chantant. — Douze sociétés y prendront part. Mise au parc à 4 heures précises. Prix d'entrée, 0.50 cent.

CONCOURS DE CHIENS RATIERS

ROUBAIX. — Dimanche 15 mai, chez M. Armand, 102, rue du Collège, grande partie de chiens ratiers, qui gagne 2 sur 3 pour 20 francs, contre la société Dapoucheile de Tourcoing. Mise au parc à 5 heures.

— Dimanche 22 mai, chez M. Florimond, cabaretier place du Trichon, grand concours de chiens ratiers en deux catégories. 200 francs de prix. Des chiens renommés et primés participeront à ce concours qui promet d'être très intéressant. Les inscriptions sont reçues à partir de ce jour, avis aux amateurs.

TIR A LA PERCHE

TOURCOING. — Le dimanche 15 mai, un tir à la perche sera donné à la société Les Francs-Tireurs, chemin des Carliers. — 1,000 fr. de prix. 35777

TIR A LA CARABINE

WASQUEHAL. — Un grand concours de tir à la carabine Flobert, 250 prix en espèces, est ouvert chez M. Lagache, estaminet Sainte-Marthe, place de l'église de Wasquehal. Le prix de chaque série est de 60 centimes, munitions comprises. La distance est fixée à 12 mètres. Le tir est ouvert tous les jours à partir de neuf heures du matin. Des carabines sont mises à la disposition des amateurs. Le règlement est envoyé sur demande à tous les amateurs, écrire ou s'adresser chez M. Lagache.

TIR A LA FLÉCHETTE

Les « Sans Crainte » se sont réunis lundi, en assemblée générale chez M. Léonard Vandendorpe, à l'estaminet de l'Eglise, angle des rues de Naples et d'Italie. Ils ont procédé à l'élection du Comité; ont été élus: Président, M. Emile Cornille; Vice-président, M. Albert Delmasure; Secrétaire, M. Branvil-Vandendorpe; Trésorier, M. Camille Nagels; Commissaires; MM. Camille Galloe et Delplanque.

CRÉDIT LYONNAIS

ROUBAIX. — 17, rue de la Gare

TOURCOING. — 6 & 8, rue de l'Hôtel de Ville

Le **Crédit Lyonnais** se charge des opérations suivantes:

Achats et ventes de titres de toutes natures sur toutes les places françaises et étrangères.

Paiement immédiat de tous les coupons dont le prix est connu.

Paiement immédiat des arrérages de titres nominatifs des Compies P.-L.-M., Midi, Ouest, Bone, Guelma, Ouest Algérien, etc., etc., dont il estampille les certificats.

Régularisations de Titres, renouvellement de feuilles de coupons, échanges, conversions, transferts, productions aux faillites, etc.

Souscriptions SANS FRAIS à toutes les émissions.

Garantie contre les risques de remboursement au pair. 2-33060-44575

EXPOSITION

CHAPEAUX DE PAILLE

CHEMISERIE, CRAVATES

CHAUSSURES

Aux Grands Magasins des

GALERIES LILLOISES

45, 47, 49, RUE NATIONALE, LILLE

Maison EXCLUSIVEMENT FRANÇAISE

(Preuves offertes à quiconque en doute)

ENTRÉE LIBRE

A toute demande envoi FRANCO de notre CATALOGUE illustré.

LES CAFÉS CARVALHO

On les trouve en boîtes cachetées dans toutes les bonnes maisons; ils sont choisis dans les meilleurs pays d'origine et se composent de mélanges exquis d'une pureté absolue.

Ils nous reposent des mixtures désolantes et nous permettent d'apprécier à sa valeur la plante divine: *Qui manquait à Virgile et qu'adorait Voltaire.*

44504d

LE CACAO VAN HOUTEN

PLUS DE TEMPS PERDU

Au début de la journée, les bonnes ménagères sont absorbées par les soins de la maison. Elles ont un moyen facile d'écourter les préparatifs du premier déjeuner, c'est l'emploi du Cacao van Houten. Ce délicieux aliment est le meilleur et le plus digestible des chocolats et se prépare en quelques secondes.

Aussi la vogue du Cacao van Houten, dont toutes les Expositions Internationales ont conservé la supériorité, va-t-elle grandissant, pour le plus grand bien de la santé publique. 44593d

De toutes les eaux minérales purgatives, c'est *Hunyadi-Janos* qui purge le mieux, le plus doucement, sans coliques, ni crampes d'estomac. L'*Eau Hunyadi-Janos* est d'ailleurs adoptée par tous les hôpitaux, ce qui explique son succès. 34847—43502d